

L'Algérie durcit sa politique envers les migrants subsahariens

Les travailleurs d'Afrique de l'Ouest sont la cible d'opérations de police et d'expulsions

ALGER - correspondance

Dans la soirée, la gendarmerie est arrivée avec des bus. Ils ont arrêté tous ceux qui se trouvaient dehors. On a couru aussi vite qu'on pouvait, mais mon cousin a été pris. Je n'ai aucune nouvelle. » Abderrahmane, un jeune Guinéen, vivait dans le quartier de Draria, en banlieue sud d'Alger. Arrivé au début de l'été, il tentait chaque matin de trouver du travail à la journée dans le bâtiment, en se postant sur le bord de la route. La caserne de gendarmerie n'est qu'à quelques kilomètres, mais il n'avait jamais été contrôlé.

Vendredi 22 septembre, la gendarmerie a rompu ce statu quo et procédé à une série d'arrestations de migrants subsahariens. Aboubacar, un Malien d'une vingtaine d'années joint par téléphone, raconte avoir été interpellé sur son lieu de travail : « En fin de journée, les gendarmes sont entrés sur le chantier. Ils ont saisi mon argent, mes papiers, m'ont fait monter dans le bus. Là, nous avons pris la direction du camp. » Ce jour-là, les forces de sécurité arrêtent entre 50 et 90 migrants d'Afrique de l'Ouest sur des chantiers, dans la rue ou dans des maisons de différents quartiers de la capitale.

Emmenés dans le camp de colonie de vacances de Zéralda, en banlieue ouest d'Alger, les migrants sont alors réunis avec plusieurs centaines d'autres et rassemblés dans des bus, direction le

sud. Détenus plusieurs jours dans des préfabriqués dans la ville de Tamanrasset, à 2 000 km d'Alger, ils sont emmenés de l'autre côté de la frontière, jeudi 28 septembre, dans la nuit.

Un transporteur, qui travaille entre le nord du Mali, le nord du Niger et le sud de l'Algérie, confirme avoir vu passer un convoi de quatre semi-remorques près d'Assamaka, dans le nord du Niger. Les camions, sur lesquels avaient été fixées de grandes grilles, transportaient bien des migrants et étaient entourés par des militaires algériens. Les personnes arrêtées, qui affirment avoir été relâchées « dans le désert », ont fini par arriver à Agadez, au Niger.

Depuis l'expulsion de plus d'un millier de migrants subsahariens en décembre 2016, Alger semble avoir durci sa politique migratoire, en toute discrétion. Ainsi, lors de la dernière semaine du mois d'août, le convoi qui rapatriait les migrants nigériens incluait aussi treize personnes d'autres nationalités, selon Niamey.

Car, si depuis 2014, Alger a rapatrié, en accord avec le Niger, plus de 18 000 migrants nigériens, elle avait suspendu les expulsions des autres nationalités depuis 2012. Selon les associations, il y a environ 100 000 migrants subsahariens en Algérie. La présence de ces derniers était jusqu'à maintenant tolérée. Arrêté pour « entrée illégale » sur le territoire, un mi-

grant pouvait être condamné à deux mois de prison, mais la décision de reconduite à la frontière n'était pas appliquée.

« Menace pour la sécurité »

Après une mystérieuse campagne xénophobe apparue en juin sur les réseaux sociaux et intitulée « Non aux Africains en Algérie », le ministre de l'intérieur, Noureddine Bedoui, avait annoncé qu'un « fichier national pour recenser le nombre de migrants africains » était en cours de création. Il devait permettre, selon les déclarations du ministre, de régulariser certains migrants qui travaillent dans les secteurs où la main-d'œuvre manque. Et d'en expulser d'autres.

Cet été, plusieurs déclarations de responsables politiques ont créé l'émoi. Début juillet, l'actuel premier ministre – qui n'avait pas encore été nommé à ce poste – Ahmed Ouyahia avait déclaré que les migrants étaient « une source de criminalité, de drogue et de plusieurs autres fléaux ». Puis, le ministre des affaires étrangères, Abdelkader Messahel, estimait que les migrants subsahariens constituaient « une menace pour la sécurité » du pays. Le 24 septembre, les autorités de la région de Mostaganem (nord-ouest) ont annoncé que, « suite à une instruction ministérielle », les entreprises de transport, taxis et minibus avaient interdiction de transporter des personnes en situation irrégulière. ■

ZAHRA CHENAOUI